

sonnables. C'était un beau discours de politicien. Ces gens-là aspirent depuis leur enfance à devenir des hommes politiques. Plus ils ont de pouvoir, plus ils adoptent des allures politiciennes. C'est le signe d'une certaine charge, d'une certaine reconnaissance. Mais nous devons nous y attaquer. D'après mes constatations, le rôle pratique—je ne parle pas d'un idéal ou d'une conception théorique—des ministériels est fondamentalement le suivant. Le président dit: «Voici un bill que nous allons faire adopter tel quel». Le ministre accepte un léger amendement, afin de prouver que nous sommes intelligents. Nous lisons: «Nous apportons des modifications et des changements. C'est magnifique; les travaux du comité sont tellement stimulants.» Ma foi, messieurs, ne nous dupons pas. Lorsque je fais partie d'un comité, je ne veux pas entendre le président me dire, alors que je parle de gains de capital comme nous le faisons au comité des finances, qu'il me reste deux minutes. Puis, d'autres gens qui n'ont fait aucune recherche ont également deux minutes, mais ils cherchent à dissimuler les faits, tandis que je tente d'obtenir des éclaircissements.

Mon travail ne consiste pas à faire l'éloge du gouvernement. Je laisse ce soin à d'autres; il y a suffisamment de députés à l'arrière-ban pour s'en charger. Ils le font très bien. Mon travail et ma tâche, tant que je siégerai ici—et j'espère être en mesure de siéger de l'autre côté un de ces jours, et lorsque les honorables vis-à-vis changeront de rôle, je les écouterai—seront d'examiner très consciencieusement, de m'opposer si je crois la chose nécessaire et de proposer des modifications positives. Par conséquent, lorsque j'entends quelqu'un parler de ces idéaux, se croiser les bras, lever les yeux au ciel et prétendre que ces comités sont dénués d'esprit de parti, je sais que c'est de la foutaise.

Les présidents sont choisis. Ils sont choisis par les gens au pouvoir, l'exécutif. Quand ils se présentent au comité ils savent qui en sera le président. Je puis les nommer avant leur nomination. C'est la façon dont le régime des comités fonctionne. Les nouveaux règlements ont du bon d'une certaine manière. Ce régime a du bon aux États-Unis. Tous les régimes ont du bon et peuvent nous enseigner quelque chose. A mon avis, le Nouveau parti démocratique devrait avoir la présidence de certains comités. Le parti conservateur devrait avoir la présidence de certains comités. Les créditistes aussi devraient avoir la présidence de comités. Alors nous saurions que le sectarisme politique en est absent.

Les amendements, je sais quelle en est la nature, même dans notre comité qui fonctionne bien, car la plupart des membres sont de la même profession et, entre les membres d'une même profession, il y a une sorte d'affinité qui transcende l'appartenance politique; nous travaillons assez bien ensemble. Je vous dirai, monsieur l'Orateur, si cela dépendait entièrement de moi, et si je rencontrais le genre de situation dont je parle continuellement, je boycotterais les comités.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Je vous dirai pourquoi on ne le fait pas. La presse proclame, et c'est honteux, que les conservateurs refusent de siéger aux comités. Si je suis venu au Parlement, renonçant, comme bien d'autres députés, à ma vie privée, ce n'est pas pour m'amuser, car c'est de

cela qu'il s'agit. Si le député veut vraiment déclarer que les comités fonctionnent, soyons honnêtes, et faisons-les fonctionner.

Il y a un autre problème. J'ai vraiment admiré l'attitude de M. l'Orateur l'autre jour, car il a démontré qu'il se tire toujours en gentilhomme de ses fonctions. J'ai proposé un amendement au comité, amendement important qui aurait permis au citoyen de choisir entre le recours à la cour du ministre de la Justice, à la Cour fédérale ou à une cour provinciale. Je ne veux pas reprendre cette discussion. Le comité était partagé à cet égard. Mais la motion d'amendement, quand j'ai voulu la proposer à l'étape du rapport du bill a été déclarée irrecevable. Ma foi, je ne vais pas trahir un secret. J'ai dit à monsieur l'Orateur si notre répartition dans les comités était moins parcimonieuse et s'il y avait eu une personne de plus, j'aurais pu remporter ce vote au comité et je suis sûr que Votre Honneur n'aurait pas, alors, décidé que ma motion n'était pas réglementaire.

C'est pour cette raison que monsieur l'Orateur a manifesté tant de bienveillance à l'endroit de mon raisonnement... je ne dis pas, notez bien qu'il n'eût point été bienveillant de toute façon. Et le ministre de la Justice (M. Turner) a été assez franc pour déclarer: Voyez, de toute façon, vous pourrez avoir votre jour d'audience à la Chambre des communes. Mon propos est simplement de faire ressortir que ces comités ne sont qu'une farce. Tant que nous n'aurons pas un président indépendant et que nous ne manifesterons pas un authentique esprit d'indépendance dans les comités, ceux-ci ne rimeront à rien.

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots au sujet du cirque ambulante, comme je l'appelle. Le cirque ambulante dont je vais vous entretenir est une institution que je crois connaître assez bien, à savoir le comité de la constitution aux séances duquel j'ai assisté à un moment donné, et auxquelles je n'assiste plus. Ce comité voyage par monts et par vaux dans un seul but. Il ne s'agit pas de la démocratie de participation, car vous savez bien ce qui vient de se passer dans une ville située non loin d'ici, ce dont il s'agit, c'est de créer un symbole politique et de parer d'une auréole, le parti libéral.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: La constitution est trop importante pour qu'on en fasse un sujet de politicaille et si le peuple canadien savait ce qui se passe, connaissait les sommes dépensées pour ces voyages, il protesterait. Je connais un autre cas où des hauts fonctionnaires du gouvernement ont, pour ainsi dire, fait le tour du monde en avion à réaction. Je tiens à en connaître les dépenses. On parle du traitement des députés. Ma foi, c'est de la gognotte à comparer avec l'argent dépensé par les comités d'aujourd'hui pour un tas d'extravagances, surtout lorsqu'il s'agit du cirque ambulante qu'est le comité de la constitution. J'en parle sérieusement. Je vais poser certaines questions que j'inscrirai au *Feuilleton*. Que coûtent ces comités? Pourquoi organiser de tels voyages? J'imagine que certains n'ont pas réussi à se faire nommer secrétaire parlementaire. J'y arrive. J'en ai vu un sursauter. Il a obtenu sa nomination. Je ne l'ai pas choqué. Je suis heureux de le voir aller ici et là. Le député est devenu plus silencieux depuis, il se comporte davantage en homme d'État.

Des voix: Oh, oh!